

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation
5.09.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 26

L'an deux mille vingt quatre
le onze septembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
M. RIGAUT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire
délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION,
Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LAMBERT.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative budgétaire 3 – Budget Ville 2024

M. Gilles ROUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Ville 2024 :

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	Recettes
<u>Chapitre 2010 - Mairie administration</u>		
2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	+ 49 000,00	
<u>Chapitre 2010 - Mairie administration</u>		
1321 - Subvention Etat		+ 20 295,00
<u>Chapitre 32400 - Réhabilitation patrimonial et culturel</u>		
2138 - Autres constructions	- 28 705,00	
	20 295,00	20 295,00

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **13 SEP. 2024**

Publié le : **13 SEP. 2024**

Notifié le :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Chapitre 78 - Reprises sur amortissements et provisions		
7815 - Reprises sur provisions pour risques et charges		+ 2 000,00
Chapitre 011 - Charges à caractère général		
6227 - Frais d'actes et de contentieux	+ 2 000,00	
Chapitre 74 - Dotations et participations		
741121 - Dotation de solidarité rurale		+ 19 000,00
Chapitre 011 - Charges à caractère général		
6226 - Honoraires	+ 19 000,00	
	21 000,00	21 000,00

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette décision modificative budgétaire et autorise le maire ou son représentant à signer les actes s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

